

Formation sur 1 journée

Date : 5 novembre 2024
à Vadelaincourt, mairie, 1
route des Souhesmes

Horaire : 9h00-17h00

Effectif : de 6 (minimum)
à 15 personnes (maximum)

Intervenant :

Rémy CLOUET

Consultant formateur

Coût : 350,00 €, pouvant
être pris en charge par
votre Droit Individuel à la
Formation : cela ne vous
coûtera rien ni à votre col-
lectivité

Pour en bénéficier, nous renvoyer
votre inscription

avant le 10 octobre 2024

Notre association est agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités locales pour dispenser la formation des élus locaux.

L'inventaire et la gestion financière du patrimoine

Programme

1. Rappel de certaines définitions : patrimoine, inventaire, immobilisations, actif, budget, bilan...
2. Les enjeux de la tenue de l'actif et de l'inventaire du patrimoine
3. La mise en œuvre pratique de la tenue de l'inventaire et de l'actif
 - Rôle des différents acteurs dans le processus d'inventaire,
 - Méthodologie à la mise en place d' l'inventaire,
 - Valorisation financière du patrimoine,
 - Principales opérations liées à l'inventaire.
4. Les principales obligations liées à l'inventaire
 - Les différentes cessions,
 - les différentes acquisitions,
 - les immobilisations sinistrées,
 - les immobilisations réformées,
 - La mise à disposition,
 - Le transfert en pleine propriété,
 - Les dotations ou apports,
 - Les subventions d'équipement versées/reçues.
5. Les apports de la M57 à la gestion du patrimoine (amortissements, provisions, dépréciations, immobilisations...)

Objectifs pédagogiques

Définir et mettre en œuvre la gestion de l'inventaire et le suivi du patrimoine.

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques,
- cas d'application.

Public visé

Élus : maires, adjoints, conseillers municipaux., présidents, vice-présidents et conseillers communautaires.